



Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Aquitaine

2026

Bilan d'animation

Période mars 2025 - mars 2026

Site Natura 2000 FR7200669

Vallon de la Sandonie

Dordogne

05 55 03 29 07

| cen-nouvelle-aquitaine.org

| 6 ruelle du Theil,
87510 Saint-Gence

Sommaire

Sommaire.....	1
Liste des figures	3
Liste des tableaux	3
Intervenants.....	4
Présidence du Comité de Pilotage.....	4
Structure animatrice.....	4
Préambule	5
Site Natura 2000 et enjeux de conservation	6
Habitats naturels d'intérêt communautaire	6
Espèces d'intérêt communautaire.....	6
Espèces protégées et/ou patrimoniales	6
Enjeux du site.....	7
Objectifs du Docob	7
Résultats de l'animation au titre de l'année 2025-2026.....	8
1- Animation	8
1-1 Poursuivre les actions de sensibilisation, d'information, de communication	8
Publication de bulletins d'information	8
Site Internet.....	8
Documents de communication	9
Organisation et animation de sorties de terrain pour le grand public ou les scolaires	9
1-2 Échanger avec d'autres animateurs de sites Natura 2000.....	9
2- Assistance technique	10
2-1 Contractualisation des actions du DOCOB	10
Recensement et contact des signataires potentiels	10
Assistance technique et administrative des signataires	10
Suivi et évaluation des contrats.....	10
Renseignement dans le système d'information des sites Natura 2000 « SIN2 »	10
2-2 Natura 2000 dans les politiques publiques	10
2-3 Assistance technique dans le cadre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000	10
2-4 Actions non contractuelles (hors contrats Natura 2000)	11
Appel à projets régional « Études et suivis scientifiques Natura 2000 ».....	11
Programme « Chiroptères cavernicoles prioritaires en Nouvelle Aquitaine »	12
Phase de programmation	12
Phase de mise en œuvre	12
2-5 Réunions avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine	13
3- Suivi du site et du DOCOB	14
3-1 Suivi des populations de chiroptères	14
3-2 Suivi socio-économique.....	15

3-3 Mise à jour du DOCOB et du FSD.....	18
3-4 Évaluation de l'état de conservation du site.....	18
3-4 Tableau de bord du DOCOB.....	18
4- Assistance administrative et bilan annuel	22
4-1 Comité de pilotage	22
4-2 Bilans d'animation	22
Elaboration d'un compte rendu d'activité à mi-parcours	22
Élaboration du bilan d'animation annuel	22
Élaboration du bilan triennal d'animation.....	22
Bilan de la mise en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).....	23
1- Présentation de la programmation 2023-2027	23
2- Bilan du PAEC NA BD24	24
3- Bilan du PAEC NA EL24	25
4- Formation des exploitants.....	25
5- Perspectives pour la campagne 2026.....	26
Annexes	27

Référence à utiliser

GOUAT C., QUERO N., LABOUREL V., 2026. *Bilan d'animation 2025-2026 du site Natura 2000 FR7200669 « Vallon de la Sandonie »*. Convention cadre Région/Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine. Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, 26 p + annexes.

Liste des figures

Figure 1 : Localisation du site Natura 2000 du « Vallon de la Sandonie »	5
Figure 2 : Capture d'écran de la page d'accueil du site internet.....	8
Figure 3 : Sortie nocturne lors de l'animation	9
Figure 4 : Carte des 18 sites Natura 2000 intégrés dans le projet	11
Figure 5 : Individus léthargiques de grands rhinolophes scannés lors du suivi hivernal du gouffre de Paussac le 27 janvier 2026	13
Figure 6 : Évolution des effectifs des principales espèces en hibernation depuis 1990.....	14
Figure 7 : Murins à oreilles échancrées en léthargie	15
Figure 8 : Vue de la falaise des Rochers du Clos en cours de réouverture (source : CT FFME 24)	16
Figure 9 : Bougies installées au fond du gouffre de Paussac, repérées lors du suivi du 27 janvier 2026.....	16
Figure 10 : Résidus de coupe des peupliers du vallon de la Sandonie	17
Figure 11 : Vues du vallon avant et après la coupe	17
Figure 12 : Carte des périmètres des 3 PAEC concernant le site Natura 2000	23

Liste des tableaux

Tableau I : Objectifs opérationnels du site du Vallon de la Sandonie.....	7
Tableau II : Synthèse des effectifs de chiroptères observés en période hivernale en 2023, 2024, 2025 et 2026 au gouffre de Paussac.....	14
Tableau III : Tableau de bord du DOCOB.....	19
Tableau IV : Liste des mesures inscrites dans le PAEC NA BD24.....	24
Tableau V : Liste des mesures inscrites dans le PAEC NA EL24	25
Tableau VI : Financements demandés pour les différents PAEC concernant le site Natura 2000	26

Intervenants

PRESIDENCE DU COMITE DE PILOTAGE

Dans le cadre de la prise de compétence au 1^{er} janvier 2023 par la Région Nouvelle-Aquitaine de la gestion des sites terrestres Natura 2000, la Présidence par délégation du Président de la Région Nouvelle-Aquitaine est assurée par monsieur Nicolas Platon, élu régional.

STRUCTURE ANIMATRICE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine a été désigné structure animatrice du site Natura 2000 dans le cadre du marché public de prestations intellectuelles « Animation du Document d'objectifs de sites Natura 2000 sur les territoires de la Dordogne (24), de la Corrèze (19), de la Vienne (86) et de la Creuse (23) » référencé sous le numéro 20221000^E07591 proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'animation du site est assurée par Cyrille Gouat, Vincent Labourel et Nolwenn Quéro, chargés de missions au Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, antenne de Dordogne, située au 212 boulevard des Saveurs 24660 Coulounieix-Chamiers.

Préambule

Le site Natura 2000 « Vallon de la Sandonie » (FR 7200669) s'étend sur une superficie de 668 hectares sur les communes de Paussac-et-Saint-Vivien, Saint-Just et Mareuil-en-Périgord dans le département de Dordogne (Figure 1). Le Document d'Objectifs élaboré par le CEN Aquitaine a été validé le par le Comité de pilotage (COPIL) en 2004. Le site a été proposé au titre de Natura 2000 au regard de son importance pour le cortège patrimonial de landes et de pelouses sèches ainsi que pour la présence de colonies de chauves-souris.

Le présent bilan synthétise les opérations réalisées entre mars 2026 et mars 2026.

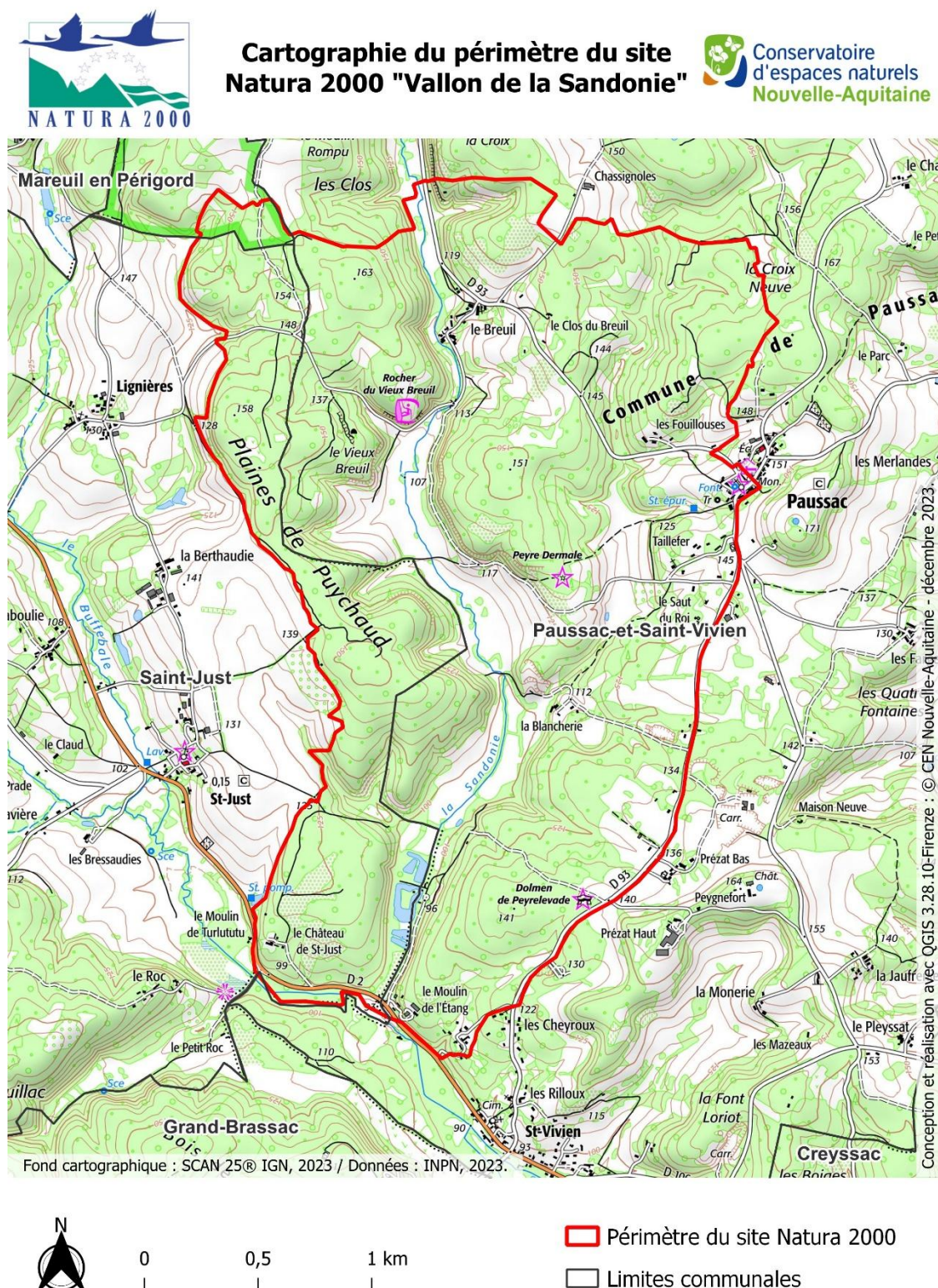


Figure 1 : Localisation du site Natura 2000 du « Vallon de la Sandonie »

SITE NATURA 2000 ET ENJEUX DE CONSERVATION

Le vallon de la Sandonie abrite 10 habitats naturels et 15 espèces d'intérêt communautaire qui ont justifié sa désignation au réseau de sites européen Natura 2000. Le gouffre de Paussac constitue un des sept sites d'intérêt international au niveau de la Dordogne (plan de conservation des chiroptères en Dordogne, ENA 2000 et bilan 2000-2003 de l'application de ce même plan, ENA 2004) étant donné :

- La présence du Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*) toute l'année (reproduction et hibernation) ;
- L'hibernation du Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) et du Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*).

HABITATS NATURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Le site comporte une grande diversité de milieux, au sein desquels ont été identifiés dix habitats d'intérêt communautaire :

- 5 Habitats liés aux coteaux secs calcaires :
 - Pelouses calcaires karstiques (code habitat 6110*)
 - Végétation chasmophytique des pentes rocheuses calcaires (8210)
 - Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement calcaires (6210)
 - Formations à *Juniperus communis* sur landes et pelouses calcaires (5130)
 - Formations stables à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses calcaires (5110)
- 4 habitats liés aux zones humides :
 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (6510)
 - Mégaphorbiaies eutrophes (6430)
 - Prairies à Molinie sur calcaire et argile (6410)
 - Marais calcaires à *Cladium mariscus* et *Carex davalliana* (7210*)
- 1 habitat lié aux chauves-souris : grottes non exploitées par le tourisme (8310)

ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Le site Natura 2000 du « Vallon de la Sandonie » héberge également plusieurs espèces d'intérêt communautaire :

- 2 libellules : **Agrion de Mercure** (code espèce 1044) et **Cordulie à corps fin** (1041) ;
- 1 papillon : **Damier de la succise** (1065) ;
- 7 ou 8 espèces de chauves-souris : **Petit Rhinolophe** (1303), **Grand Rhinolophe** (1304), **Rhinolophe euryale** (1305), **Barbastelle** (1308), **Minioptère de Schreibers** (1310), **Murin à oreilles échancrées** (1321), **Grand Murin** (1324) et/ou **Petit Murin** (1307).

ESPECES PROTEGEES ET/OU PATRIMONIALES

Bien que n'étant pas d'intérêt communautaire, plusieurs espèces protégées et/ou à forte valeur patrimoniale ont également été observées sur le site. Parmi les plus remarquables dans la flore on peut citer la **Sabline des chaumes**, espèce des dalles calcaires à très forte valeur patrimoniale et protégée en France et l'**Epipactis à petites feuilles**, espèce typique des boisements thermophiles à forte valeur patrimoniale et protégée en Aquitaine.

Pour la faune, on peut citer la présence d'un papillon remarquable de valeur patrimoniale forte : l'**Azuré du Serpolet**, protégé au niveau national. Il y a également la présence d'autres espèces de chauves-souris comme la **Noctule de Leisler** ou le **Murin de Natterer**.

ENJEUX DU SITE

À l'échelle du site du Vallon de la Sandonie, trois enjeux ont donc été identifiés au sein du document d'objectifs. Il s'agit de :

- La conservation des pelouses sèches des coteaux calcaires ;
- La conservation des milieux humides et du cours d'eau ;
- La préservation des chauves-souris et à leur gîte de reproduction et d'hibernation.

OBJECTIFS DU DOCOB

Quatre objectifs de site ont été définis et déclinés en 21 objectifs opérationnels validés en COPIL du site :

- **O1 Conserver / Gérer les habitats et les espèces d'intérêt patrimonial**
- **O2 Mettre en place les suivis et les évaluations**
- **O3 Valoriser et sensibiliser aux richesses du site**
- **O4 Animer la mise en oeuvre du Document d'objectifs**

Les objectifs de site ont été déclinés en 21 objectifs opérationnels (Tableau I).

Tableau I : Objectifs opérationnels du site du Vallon de la Sandonie

O1	Conserver / Gérer les habitats et les espèces d'intérêt patrimonial
O11	Maintenir les habitats de pelouses sèches
O12	Restaurer les habitats de pelouses sèches
O13	Mettre en place une gestion extensive des habitats par pâturage
O14	Maintenir les surfaces en herbe sur le site / au niveau de la Sandonie
O15	Favoriser des habitats diversifiés
O16	Limiter la fréquentation du gouffre / assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de Chauves-souris
O2	Mettre en place les suivis et les évaluations
O21	Améliorer les connaissances sur les chauves-souris en reproduction (Petit Murin et Grand Murin)
O22	Améliorer les connaissances sur les habitats / espèces
O23	Suivre les indicateurs généraux
O24	Suivre les colonies de chiroptères
O25	Suivre les espèces patrimoniales
O26	Suivre les habitats de pelouses sèches et habitats associés
O27	Suivre les habitats de prairies humides et associés
O28	Réaliser un suivi de la (re)colonisation du cortège floristique après exploitation (carrières)
O29	Evaluer la conservation des habitats et des espèces (bilan et expertise)
O3	Valoriser et sensibiliser aux richesses du site
O31	Permettre et sensibiliser à la découverte du site et de ses richesses
O32	Proposer des outils pédagogiques et de sensibilisation
O4	Animer la mise en œuvre du Document d'objectifs
O41	Informier et sensibiliser sur les actions proposées dans le Docob
O42	Gérer les aspects relatifs à la contractualisation
O43	Suivre l'application technique des actions
O44	Réaliser une coordination générale

Sur le site, 5 entités de gestion ont ainsi été définies, correspondant aux foyers de biodiversité qui regroupent les enjeux liés au site en terme :

- D'habitats avec la concentration des surfaces des formations herbacées sèches (« pelouses ») et des fourrés sclérophylles (« landes ») ;
- D'espèces avec les espèces de chiroptères liés au gîte de reproduction et d'hibernation et le cortège floristique inféodé aux habitats naturels précités.

Résultats de l'animation au titre de l'année 2025-2026

1- ANIMATION

1-1 POURSUIVRE LES ACTIONS DE SENSIBILISATION, D'INFORMATION, DE COMMUNICATION

Publication de bulletins d'information

Un bulletin d'information du site a été créé et publié en 2024. Il continue à être diffusé lors de divers événements en lien avec le site Natura 2000.

Site Internet

Le nouveau site internet dédié au site Natura 2000 et créé en 2022 a été mis à jour en 2026 (Figure 2). Il est disponible à l'adresse suivante :

www.vallon-de-la-sandonie.fr

Pour rappel, le site comprend les rubriques suivantes :

- Accueil : page d'accueil, actualités
- Natura 2000 : généralités sur le réseau Natura 2000
- Le site : localisation du périmètre du site, cartographie dynamique, espèces et habitats d'intérêt communautaire
- Gestion du site : présentation des outils de gestion disponibles : MAEC, les Contrats Natura 2000, la charte Natura 2000
- Incidence : la démarche d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000
- Téléchargements : consultation et téléchargements des ressources bibliographiques (DOCOB, compte-rendu des COPIL, ...)
- Contactez-nous : formulaire de contact

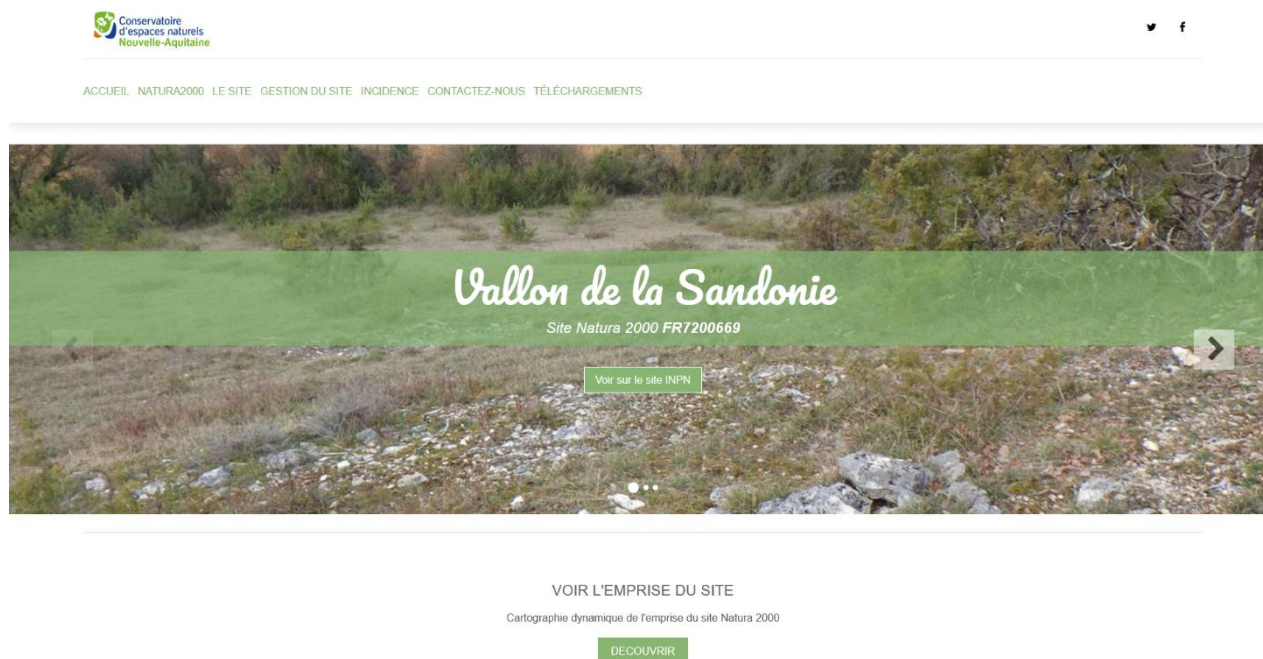


Figure 2 : Capture d'écran de la page d'accueil du site internet

Documents de communication

Deux plaquettes d'information ont été créées début 2025 :

- Une plaquette « Présentation » sur laquelle on retrouve des éléments présentant le site, le dispositif Natura 2000, les enjeux en termes de patrimoine naturel, les problématiques de conservation des habitats et espèces ;
- Une plaquette « Outils de gestion » exposant les différents outils de contractualisation disponibles pour la mise en œuvre d'actions de gestion concrètes répondant aux objectifs du DOCOB.

Elles sont disponibles en téléchargement sur le site internet.

Organisation et animation de sorties de terrain pour le grand public ou les scolaires

Une animation a été organisée le **16 septembre 2025** à la salle des fêtes de Paussac. Elle s'inscrivait dans le cadre de la Nuit internationale de la chauve-souris. Elle s'est déroulée en 3 séquences :

- Présentation en salle sur les chauves-souris et leur mode de vie
- Sortie nocturne dans le village pour « écouter » les chauves-souris au moyen de détecteurs à ultrasons
- Projection du film *Une vie de Grand rhinolophe*, de Tanguy Stoecklé

Une collation a été proposée après la sortie nocturne. **Il y a eu 32 participants, dont plusieurs enfants.**



Figure 3 : Sortie nocturne lors de l'animation

1-2 ÉCHANGER AVEC D'AUTRES ANIMATEURS DE SITES NATURA 2000

L'animateur du site a eu des échanges réguliers avec d'autres animateurs Natura 2000 au cours de l'année, que ce soit au sein du Conservatoire d'espaces naturels (échanges informels et fil de discussion interne dédié), à l'échelle régionale avec la liste de diffusion « Rézo Natura 2000 », ou à l'échelle nationale, en lien avec la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoire.

D'autre part, l'animateur a participé à plusieurs webinaires :

- **Le 9 octobre 2025** : « Natura 2000 en forêt : concilier gestion forestière et biodiversité », organisé par la mission inter-réseaux Natura 2000. Présentation d'un panorama de la forêt française, des principes d'intégration de la biodiversité dans la gestion forestière, des outils contractuels à disposition (contrats forestiers) et de retours d'expérience.

- **Le 15 octobre 2025** : « Impacts de l'agrivoltaïsme », organisé par la Fédération des PNR. Présentation d'un état des connaissances scientifiques des impacts sur les rendements agricoles et sur la biodiversité.
- **Le 4 février 2026** : découverte et prise en main de la plateforme Outdoorvision, développée par le Pôle Ressources National Transition Écologique et Sports de Nature. Cet outil permet de visualiser les trajets empruntés par les pratiquants de sports de nature (randonnée, trail, cyclisme et ski) à partir des traces GPS issues de montres connectées ou d'applications mobiles. Il pourra s'avérer très utile pour le suivi de pratiques pouvant avoir un impact sur les habitats du site.

2- ASSISTANCE TECHNIQUE

2-1 CONTRACTUALISATION DES ACTIONS DU DOCOB

Recensement et contact des signataires potentiels

Il a été de nouveau proposé à la commune de Saint Just de rencontrer son Conseil municipal ou d'organiser une visite sur site pour lui présenter le projet de contrat Natura 2000 sur les parcelles communales. La mairie a d'autres projets pour ces parcelles pour le moment (voir paragraphe 3-2).

La propriété du Château de Saint-Just a été vendue. Les coordonnées de l'animateur ont été transmises aux nouveaux propriétaires via une des anciennes propriétaires. Les nouveaux propriétaires n'ont pour le moment pas cherché à contacter l'animateur. Des démarches complémentaires sont à prévoir vu les importants enjeux présents sur certaines des parcelles du domaine.

Assistance technique et administrative des signataires

Les démarches avec la commune de Saint Just n'ayant pas abouti, il n'y a pas de projet de contrat Natura 2000 sur le site.

Suivi et évaluation des contrats

Aucun contrat n'est en cours sur le site Natura 2000.

Renseignement dans le système d'information des sites Natura 2000 « SIN2 »

Comme annoncé par le Ministère le 27 novembre 2024, l'outil SIN2 a été totalement déconnecté entre le 31 décembre 2024 et le 31 janvier 2025. Il n'existe pas à l'heure actuelle d'outil de remplacement.

2-2 NATURA 2000 DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

L'animateur n'a pas été sollicité dans le cadre de la réalisation de plans et programmes publics ou de documents d'urbanisme.

2-3 ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE CADRE DU REGIME D'EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

Le 7 avril 2025, l'animateur a participé à une réunion avec les services de la Préfecture et de la DDT à propos de la plateforme de déclaration des manifestations sportives et de l'articulation avec le régime d'évaluation des incidences Natura 2000. L'animateur peut maintenant être sollicité directement sur la plateforme pour formuler des recommandations sur la tenue de ces manifestations.

L'animateur a été sollicité en janvier 2026 pour une évaluation des incidences dans le cadre de la réouverture de la falaise d'escalade des Rochers du Clos à Paussac. L'animateur a apporté des informations au porteur de projet pour identifier les enjeux environnementaux, ainsi qu'une aide au remplissage du formulaire d'évaluation des incidences.

Lors du Comité de pilotage du 13 janvier 2026, il a été porté à la connaissance de l'animateur l'organisation de plusieurs courses pouvant concerner le site Natura 2000. La course du Roc'trail de Paussac, organisée le week-end des 24 et 25 janvier 2026 ne fera que brièvement longer le site au niveau de bourg de Paussac. Aucune incidence négative sur le site n'est donc à prévoir.

2-4 ACTIONS NON CONTRACTUELLES (HORS CONTRATS NATURA 2000)

Appel à projets régional « Études et suivis scientifiques Natura 2000 »

Le CEN NA a candidaté à l'appel à projet « Études et suivis scientifiques Natura 2000 » lancé par la Région le 17 octobre 2024. Le projet du CEN a été retenu. D'une durée de 3 ans, il a pour objectif d'évaluer l'état de conservation de trois habitats de pelouses (6110*, 6210 et 6220*) sur 18 sites Natura 2000 situés dans 5 départements en Nouvelle-Aquitaine, et dont l'animation est assurée par le Conservatoire. Ces sites présentent une surface d'environ 2000 ha de pelouses. La grille d'évaluation mise au point par le Conservatoire botanique national Sud-Atlantique sera utilisée.

Le projet se déroule en 3 phases :

- Phase 1 : Formation des animateurs et élaboration et test de plan d'échantillonnage sur 3 sites, en 2025
- Phase 2 : Mise en place du suivi sur un ensemble de sites en 2026 et 2027
- Phase 3 : Analyse des résultats

Le budget est estimé à environ 106 000 €.

Les actions suivantes ont eu lieu en 2025 :

- Réunions en visioconférence avec le CBNSA pour préciser le protocole et le plan d'échantillonnage, faire la saisie des données, et réfléchir aux premières analyses statistiques, celles-ci étant réalisées par le CBNSA.
- Formation des animateurs au protocole et à la fiche de terrain. L'animateur a suivi cette formation le 14/05 sur le site Natura 2000 des Chaumes du Vignac et de Clérignac (Charente).
- Phase test de terrain, sur le site des Coteaux calcaires de Borrèze. 39 placettes de 10 m de côté ont été évaluées

La phase terrain sur le Vallon de la Sandonie est prévue pour 2027.

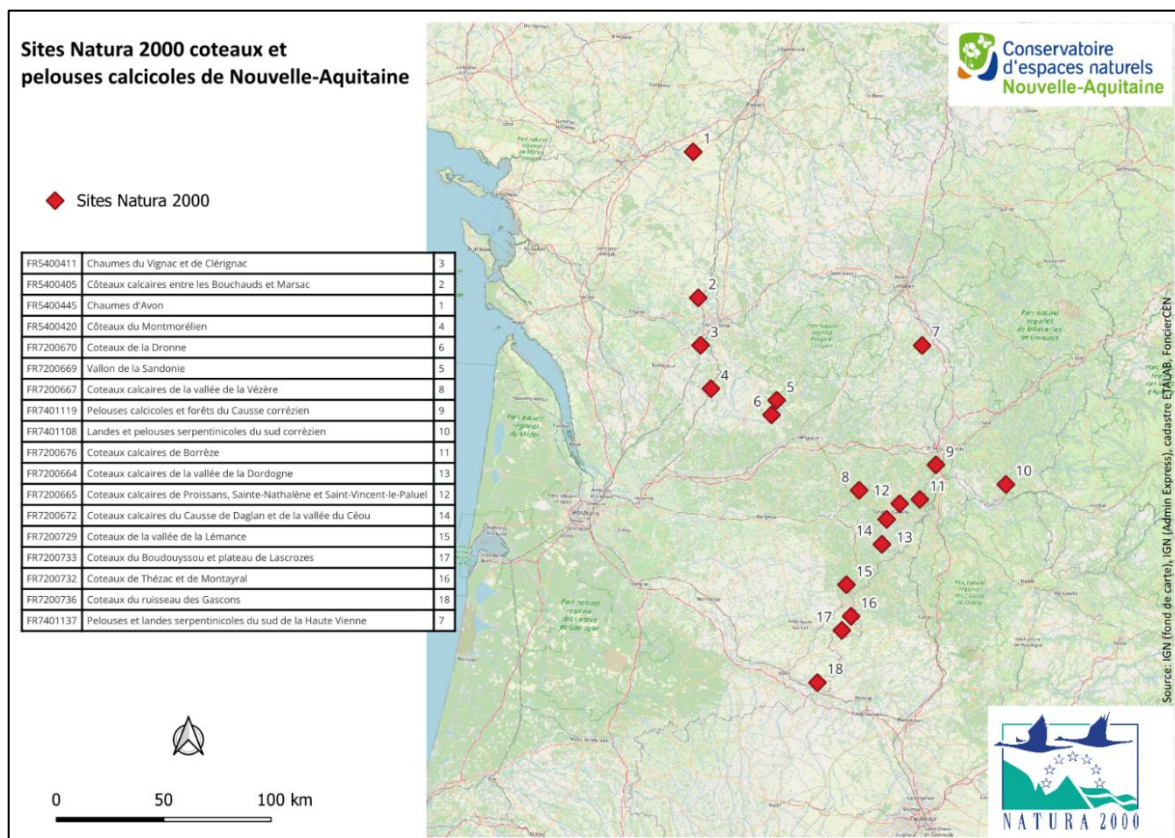


Figure 4 : Carte des 18 sites Natura 2000 intégrés dans le projet

Programme « Chiroptères cavernicoles prioritaires en Nouvelle Aquitaine »

Le CEN NA participe au programme « Chiroptères cavernicoles prioritaires en Nouvelle Aquitaine » porté par FNE NA en partenariat avec de nombreuses associations. Ce vaste programme vise notamment l'amélioration et la mise à jour des connaissances sur les principales espèces cavernicoles prioritaires en Nouvelle-Aquitaine. Les objectifs sont multiples, nous pouvons citer entre autres :

- La description, la cartographie et le suivi des populations de chiroptères cavernicoles prioritaires en Nouvelle-Aquitaine (Grand rhinolophe, Murin à oreilles échancrées, Grand et Petit murin, Rhinolophe euryale, Minioptère de Schreibers), en dénombrant les colonies de parturition et les sites de transit et d'hibernation.
- La poursuite des travaux sur les populations de Grand rhinolophe, de Murin à oreilles échancrées et de Minioptère de Schreibers (structure et fonctionnement), en identifiant les barrières écologiques qui limitent les déplacements des individus et structurent la population à partir d'analyses génétiques.
- La caractérisation de la dynamique de ces populations et leur fonctionnement à partir d'analyses des données de capture-recapture d'individus marqués, et d'analyses des flux d'individus entre les sites (marquage individuel et déploiement d'un réseau de systèmes de recueil automatique des mouvements des individus marqués dans les sites équipés).
- Le lancement des travaux permettant de définir la répartition et le statut du Grand murin et du Petit murin en Nouvelle-Aquitaine.
- Etc.

Phase de programmation

Le CEN NA est partenaire du programme depuis 2019. Les suivis biologiques des sites sont réalisés conformément aux recommandations régionales (dates & protocoles respectés).

Phase de mise en œuvre

Tous les ans depuis 2019, les individus léthargiques sont scannés (dans la mesure du possible) pour identifier les éventuels individus marqués. Tous les résultats d'observation sont transmis aux structures régionales pour venir alimenter les différents travaux sur la connaissance de la chiroptérofaune à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

En 2026, bien que pour une fois, la quasi-totalité des grands rhinolophes aient pu être scannés, aucun individu marqué n'a été détecté.



Figure 5 : Individus léthargiques de grands rhinolophes scannés lors du suivi hivernal du gouffre de Paussac le 27 janvier 2026

2-5 REUNIONS AVEC LES SERVICES DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE

L'animateur a participé à plusieurs réunions avec les services de la Région :

- **30 septembre 2025** : réunion avec le gestionnaire de la Dordogne pour faire un point sur l'avancement de l'animation et des dossiers liés au site Natura 2000, sur les contrats Natura 2000 déposés en 2025, l'animation Natura 2000 et l'organisation des Copils.
- **18 novembre 2025** : Participation au webinaire sur l'appel à projet 2026 pour les contrats Natura 2000
- **16 décembre 2025** : Participation à la réunion en visioconférence avec la Région sur les contrats Natura 2000

Enfin, des contacts par mail ou téléphone ont eu lieu régulièrement avec les services de la Région. En revanche, l'habituelle journée des animateurs Natura 2000 n'a pas eu lieu en 2025.

3- SUIVI DU SITE ET DU DOCOB

3-1 SUIVI DES POPULATIONS DE CHIROPTERES

À la suite du départ en 2016 des populations reproductrices du site (Minioptère de Schreibers et Petit/Grand Murin), un seul comptage est réalisé, en période hivernale.

Un passage a été effectué en période de transit automnal (22 septembre), qui a confirmé l'absence d'utilisation du site par les Minioptères de Schreibers.

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des effectifs observés en période hivernale ces trois dernières années.

Tableau II : Synthèse des effectifs de chiroptères observés en période hivernale en 2023, 2024, 2025 et 2026 au gouffre de Paussac.

	18/01/2023	18/01/2024	30/01/2025	27/01/2026
<i>Chiroptera sp.</i>	2		1	2
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	3	7	7	16
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	130	76	73	81
<i>Myotis emarginatus</i>	495	747	1009	749
<i>Myotis daubentonii</i>	2	4	6	8
<i>Myotis myotis</i> / <i>M. blythii</i>	1	2	4	
<i>Myotis alcathoe</i> / <i>brandtii</i> / <i>mystacinus</i>		6		

Le graphique ci-dessous présente les variations d'effectifs des deux espèces principales du site en hibernation depuis 1990.

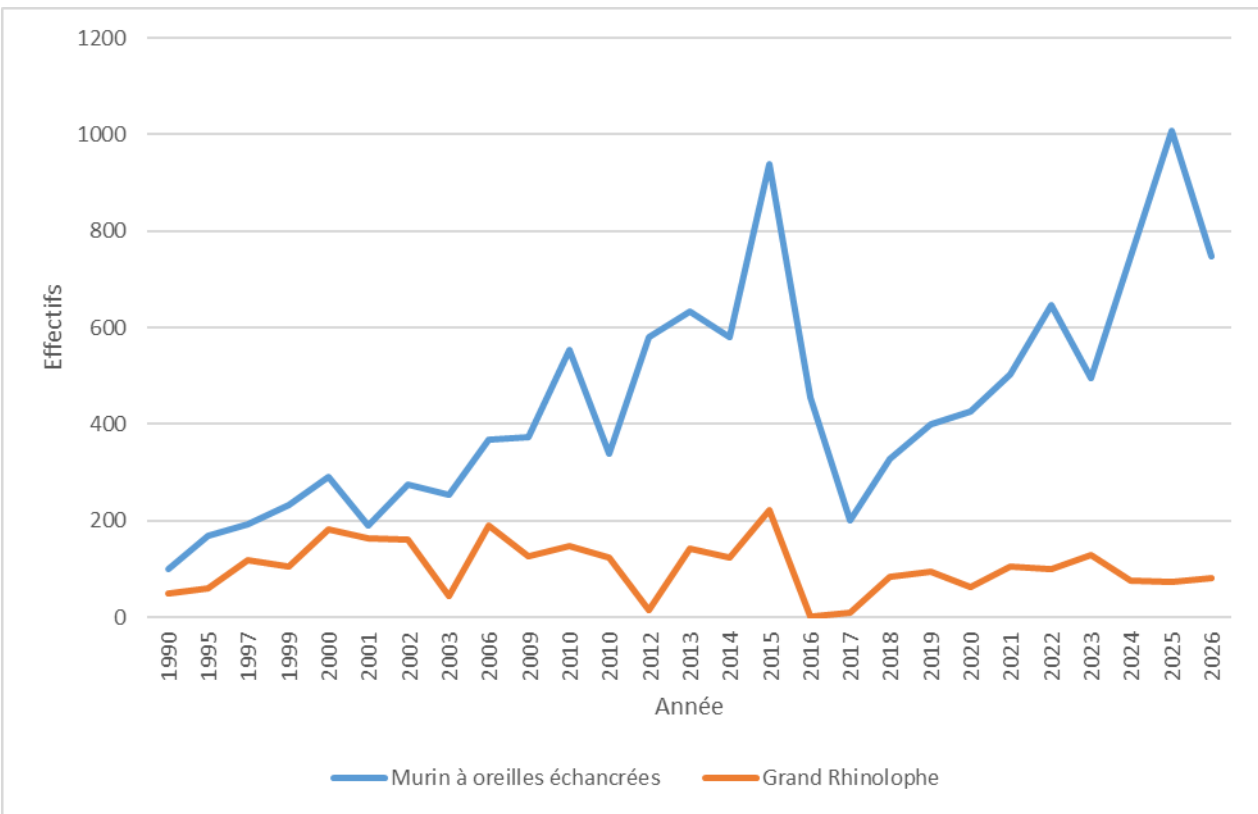


Figure 6 : Évolution des effectifs des principales espèces en hibernation depuis 1990

Les effectifs étaient globalement stables pour le Grand Rhinolophe et en augmentation pour le Murin à oreilles échancrées jusqu'en 2015. Durant l'hiver 2016 les effectifs de Murins à oreilles échancrées ont chuté de moitié et la colonie de Grand Rhinolophe a disparu. Depuis, les résultats du suivi sont très encourageants puisque les effectifs de Murin à oreilles échancrées continuent de progresser d'année en année et les effectifs de Grand Rhinolophe se stabilisent.

Population de Murin à oreilles échancrées

Les effectifs de l'espèce montrent une tendance régulière à l'augmentation depuis 1990, puis une forte baisse en 2016 et 2017. Depuis, les effectifs reprennent leur tendance à la hausse, avec cependant d'importantes variations interannuelles.



Figure 7 : Murins à oreilles échancrées en léthargie

Population de Grand Rhinolophe

Aucune tendance temporelle ne peut être donnée quant aux populations hivernantes de Grand Rhinolophes. Les effectifs semblent cependant se stabiliser depuis 2018.

3-2 SUIVI SOCIO-ECONOMIQUE

Une veille sur les activités socio-économiques a été effectuée.

Dans le cadre d'un projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de Grand-Brassac, situé à environ 1 km au sud du site Natura 2000, le porteur de projet souhaite utiliser les parcelles de la commune de St Just pour compenser la destruction d'habitat de l'Azuré du serpolet, espèce de papillon protégée et inscrite à l'annexe IV de la Directive européenne Faune Flore Habitats.

L'animateur a été contacté à propos d'un projet agrivoltaïque sur la commune de Paussac sur des cultures au-dessus de la vallée du Boulou, situé en dehors du site Natura 2000. Ce projet suscite une opposition locale et le conseil municipal de Paussac-et-Saint-Vivien a voté une délibération contre ce projet.

L'animateur du site a été informé de la vente de plusieurs parcelles situées au sein du site Natura 2000, dont certaines présentent des HIC (pelouse sèche et lande à genévrier).

Il y a un projet de réouverture de la falaise d'escalade des Rochers du Clos à Paussac, situé en partie dans le site Natura 2000. Ce projet est porté par le Comité territorial de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade de la Dordogne (CT FFME 24). L'escalade n'était plus pratiquée sur ce site à la suite de l'interdiction faite par le propriétaire d'alors. Le projet consiste en le contrôle et la mise aux normes de l'équipement en place. Le pied de la falaise a été débroussaillé sur une petite largeur. Le projet a fait l'objet d'une évaluation des incidences (voir paragraphe 2-3). La falaise fait l'objet d'une convention entre le propriétaire et le Communauté de Communes du Périgord Ribéracois.



Figure 8 : Vue de la falaise des Rochers du Clos en cours de réouverture (source : CT FFME 24)

Lors du suivi du gouffre de Paussac du 27 janvier 2026, une installation avec plusieurs bougies, formant une sorte d'autel, a été observée. Cela suggère une présence humaine qui va au-delà d'une simple visite de la grotte, avec un potentiel fort dérangement des populations de chiroptères, selon la période à laquelle cette installation a été mise en place.

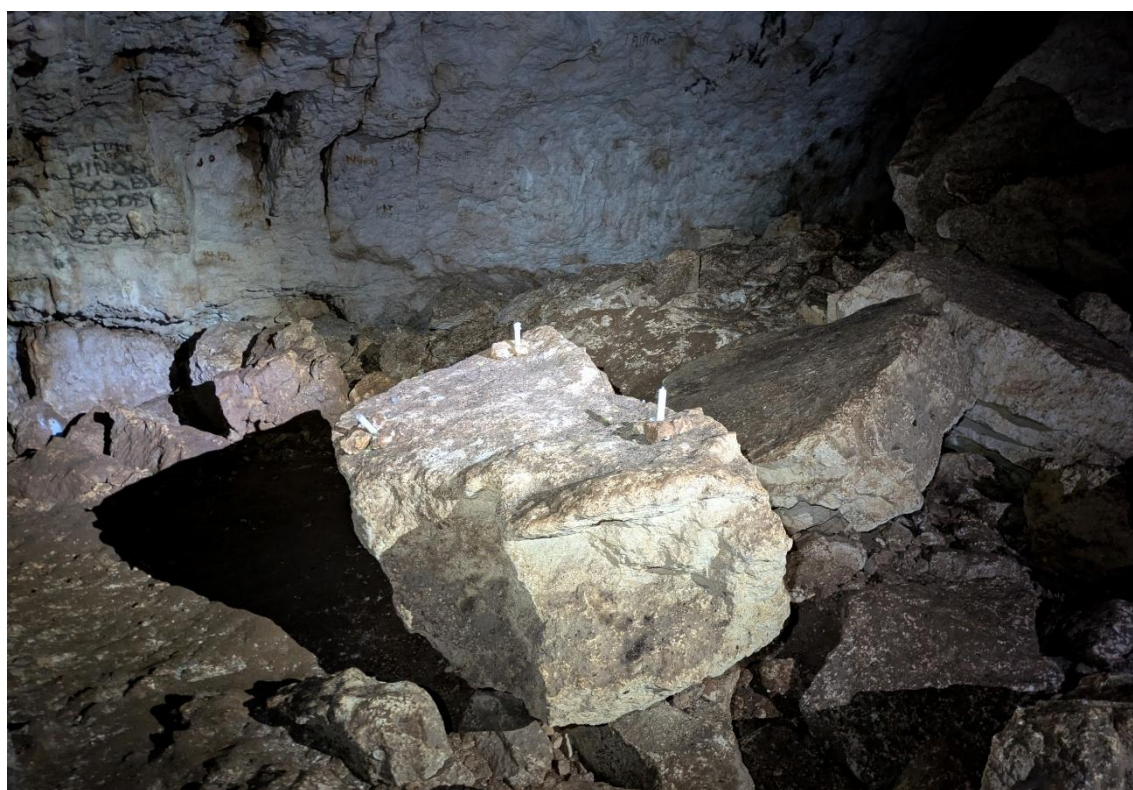


Figure 9 : Bougies installées au fond du gouffre de Paussac, repérées lors du suivi du 27 janvier 2026

Enfin, il a été constaté en janvier 2026 qu'une bonne partie des peupliers en bordure de la rivière Sandonie avaient été récemment coupés. Les photos disponibles sur Google street view montrent que les coupes doivent dater du mois d'août 2025. D'après les renseignements pris auprès des agriculteurs qui exploitent les prairies,

ces coupes ont été faites par un exploitant forestier local sur des parcelles appartenant à différents propriétaires. Plusieurs arbres morts (chandelles) d'un grand intérêt pour la biodiversité ont été coupés. Les rémanents des coupes (branchages) ont été laissés sur les prairies, laissant aux exploitants la charge de les évacuer. A noter que les prairies concernées sont engagées en MAEC.



Figure 10 : Résidus de coupe des peupliers du vallon de la Sandonie

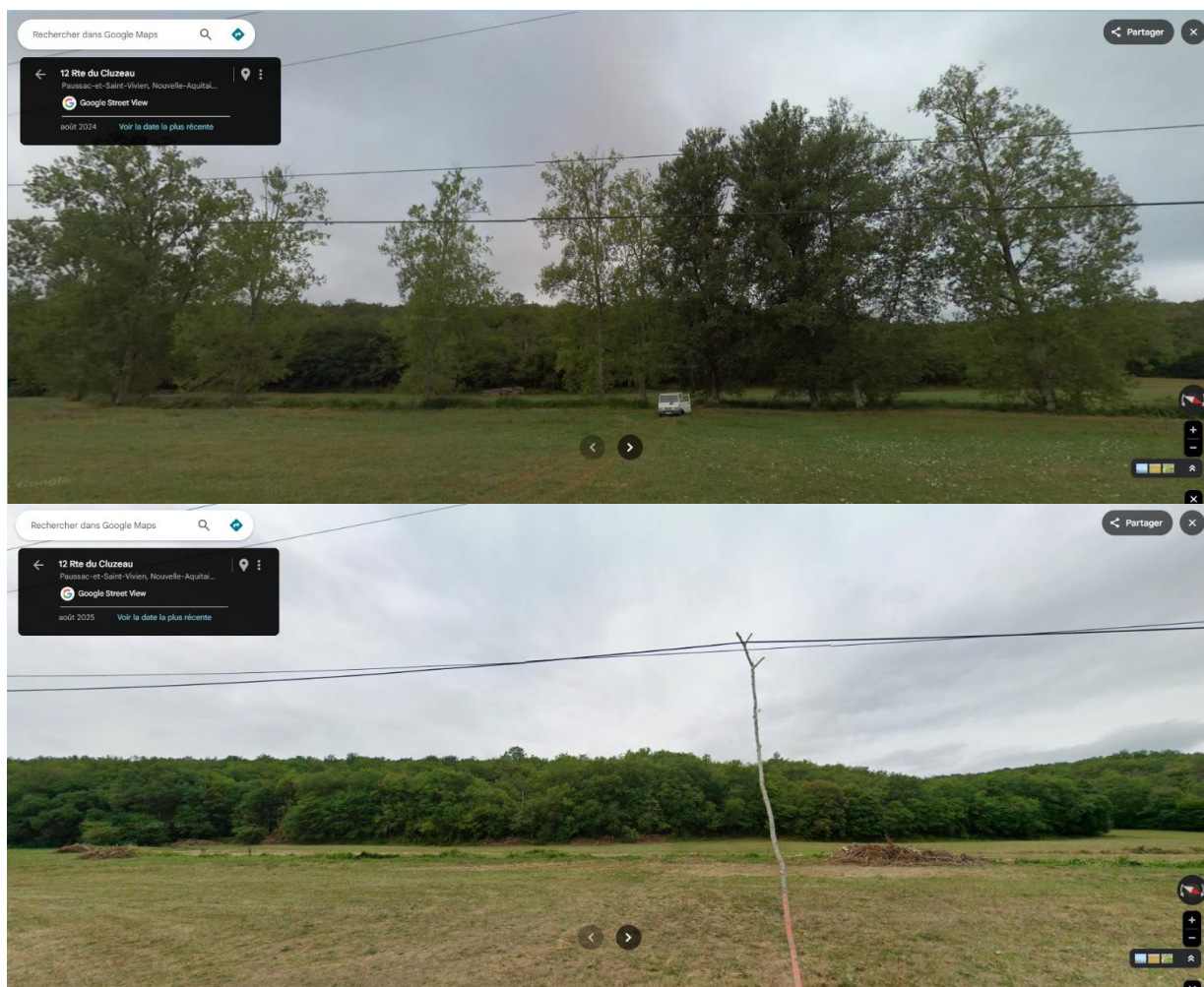


Figure 11 : Vues du vallon avant et après la coupe (Captures d'écran Google street view : août 2024 - août 2025)

3-3 MISE A JOUR DU DOCOB ET DU FSD

Un travail de mise à jour du formulaire standard de données du site avait été entrepris en 2023. Il était prévu de transmettre une version mise à jour du FSD à la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour validation. La procédure a cependant été modifiée et les animateurs devraient pouvoir renseigner le formulaire eux-mêmes sans passer par la DREAL. En attente de la mise en place effective de cette nouvelle procédure, la mise à jour n'a pas encore pu être faite.

3-4 ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DU SITE

La structure animatrice n'a pas été sollicitée par les services de l'État et de la Région pour la mise en œuvre de l'évaluation périodique de l'état de conservation des habitats et des espèces.

La candidature du CEN NA à l'appel à projet « Études et suivis scientifiques Natura 2000 » a été retenue (voir paragraphe 2-4). L'état de conservation des habitats de pelouse sèche du site du Vallon de la Sandonie sera évalué en 2027.

3-4 TABLEAU DE BORD DU DOCOB

Le tableau de bord du DOCOB a été alimenté. Il présente de manière synthétique les actions réalisées au cours de l'année écoulée. Il est présenté en page suivante.

Tableau III : Tableau de bord du DOCOB

Objectif opérationnel	Code action	Action	Priorité	Financement possible	2025-2026
O1	Conserver / Gérer les habitats et les espèces d'intérêt patrimonial				
O11	PS1	Ouverture de parcelle moyennement embroussaillée < 30 %	1a	CN 2000	
O12	PS21	Ouverture de parcelle fortement embroussaillée 30 % à 50 %	1a	MAEC	
	PS22	Ouverture de parcelle très fortement embroussaillée > 50 % et < 75 %	1a	CN 2000	Proposition de contrat porté par le CEN à commune St Just. Pas de réponse favorable de la commune
O12	PS3	Maintien-Débroussaillage des parcelles (ré)ouvertes (Gestion courante) Option A	1a		Proposition de contrat porté par le CEN à commune St Just. Pas de réponse favorable de la commune
		Maintien-Débroussaillage des parcelles (ré)ouvertes (Gestion courante) Option B	1a	MAEC	1 contrat MAEC en cours depuis 2023 (mesure OUV2). 4,67 ha de pelouse
		Maintien de l'ouverture des espaces à gestion extensive (parcours, landes, prairies jamais retournées)	1a		
		Gestion extensive des prairies peu productives, et pelouses sèches	1a		
O13	PS41	Mise en place d'un parcours ovin	1a	CN 2000	Proposition de contrat porté par le CEN à commune St Just. Pas de réponse favorable de la commune
O13	PS42	Acquisition de matériel d'élevage spécifique	1a		
O14	ZH11	Gestion extensive de la prairie par la fauche et/ou pâturage. Gestion extensive des surfaces en prairie. Préservation des prairies humides (contrat 3)	1a	MAEC	Pas de MAEC contractualisée en 2025 (animation non financée). MAEC ESP2, ESP3 et ESP4 contractualisées en 2023 et 2024 pour 5 ans : 84 ha de prairies humides et mésophiles dans et autour du site Retard de fauche au 5, 15 ou 25 juin. Absence de fertilisation et phytosanitaires
		Gestion extensive de la prairie par la fauche et/ou pâturage. Gestion extensive des surfaces en prairie. Préservation des prairies humides (contrat 2)	1a		
		Utilisation tardive de la parcelle (fauche après 30 juin)	1b		
					Pas de MAEC correspondant dans programmation 2023-2027
O14	ZH12	Fauche en septembre	1b	CN 2000	
O15	ZH21	Gestion douce des berges de cours d'eau en bordure de prairie	1b	MAEC	MAEC IAE1 Gestion des ripisylves proposée dans programmation 2023-2027
		Gestion douce des berges de cours d'eau en bordure de cultures arables	1b		Action obsolète : plus de cultures arables en bordure de Sandonie
		Gestion douce des berges de fossés et de leurs abords : prairies (1 seul côté de la berge)	1b		MAEC IAE3 Gestion des fossés proposée dans programmation 2023-2027
		Gestion douce des berges de fossés et de leurs abords : cultures arables (1 seul côté de la berge)	1b		Action obsolète : plus de cultures arables en bordure de Sandonie
		Entretien de la végétation des berges des plans d'eau et des cours d'eau : mégaphorbiaie linéaire	1b	CN 2000	
O15	ZH22	Réhabilitation des fossés, gestion douce du lit des fossés : surveillance et entretien manuel du lit des fossés	1b	MAEC	MAEC IAE3 Gestion des fossés proposée dans programmation 2023-2027
		Réhabilitation des fossés, gestion douce du lit des fossés : surveillance et entretien manuel du lit des fossés + curage mécanique	1b		
O14	ZH3	Reconversion des terres arables en herbages extensifs. Protection de biotopes rares et sensibles, de la faune sauvage (objectif : biodiversité)	1b		MAEC CPRA Création de prairie proposée dans programmation 2023-2027
O16	CH11	Mise en place d'un périmètre de protection et information	1a	Hors contrat	

Objectif opérationnel	Code action	Action	Priorité	Financement possible	2025-2026
O2	Mettre en place les suivis et les évaluations				
O21	AC11	Différenciation des espèces de Grand Murin et de Petit Murin	1a	Hors contrat	
O21	AC12	Amélioration des connaissances sur les chiroptères – Détecteur ultrasons	2		
O21	AC13	Amélioration des connaissances sur les chiroptères - Pose de nichoirs	2		
O22	AC21	Amélioration des connaissances sur le Damier de la succise	2		
O22	AC22	Amélioration des connaissances sur l’Azuré du serpolet	2		
O22	AC31	Amélioration des connaissances sur l’Agrion de Mercure	2		
O22	AC32	Amélioration des connaissances sur la Cordulie a corps fin	2		
O22	AC4	Amélioration des connaissances sur l’habitat “marais calcaires à Cladium mariscus et Carex davalliana”	2		
O23	SG1	Suivi des surfaces cartographiées sur le site	1a		
O24	SE1	Suivi annuel des populations de chiroptères du gouffre	1a		Comptage population hivernante : 856 individus Plus de comptage de la population reproductrice (absence d'individus)
O25	SE21	Suivi du Damier de la succise	1b		
O25	SE22	Suivi de l’Azuré du serpolet	1b		
O25	SE31	Suivi de l’Agrion de Mercure	1b		
O25	SE32	Suivi de la Cordulie a corps fin	1b		
O26	SH1	Suivi des Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d’embuissonnement sur calcaires	1a		Projet du CEN pour évaluation de l'état de conservation de 3 habitats de pelouses (6110, 6210 et 6220) validé et démarré en 2025. Terrain sur le site prévu en 2027.
O26	SH2	Formations de Juniperus communis sur landes et pelouses calcaires	1a		
O26	SH3	Suivi des Pelouses calcaires karstiques	1a		Projet du CEN pour évaluation de l'état de conservation de 3 habitats de pelouses (6110, 6210 et 6220) validé et démarré en 2025. Terrain sur le site prévu en 2027.
O27	SH4	Suivi des Prairies maigres de fauche de basse altitude	1a		
O27	SH5	Suivi des Prairies à molinie sur calcaire et argile	1a		
O27	SH6	Suivi des Mégaphorbiaies eutrophes	2		
O27	SH7	Suivi des marais calcaires à Cladium mariscus et Carex davalliana	2		
O28	SH8	Suivi de la colonisation floristique des zones exploitées (carrières)	1a		
O29	SB1	Reprise et synthèse des données de suivi annuel	1a		

Objectif opérationnel	Code action	Action	Priorité	Financement possible	2025-2026
O3	Valoriser et sensibiliser aux richesses du site				
O31	VA11	Animations auprès du public et scolaires	3	Hors contrat	Animation "Nuit de la chauve-souris" le 16/09/2025 à Paussac. 32 participants.
O31	VA12	Organisation de journées de formation (étudiants, formations...)	3		
O32	VA21	Conception et réalisation d’un sentier de découverte ou d’interprétation	3		
O32	VA22	Conception et réalisation d’un livret d’accompagnement au sentier	3		
O32	VA3	Conception et réalisation d’une exposition thématique	3		
O32	VA4	Diffusion et réédition de plaquettes thématiques (chauves-souris, orchidées ...)	3		
O4	Animer la mise en oeuvre du Document d’objectifs				
O42	AN1	Contact, sensibilisation et proposition de contrats auprès des propriétaires sur le site	1	Hors contrat	Nouvelle prise de contact avec commune de Saint Just. Autres projets sur les parcelles pour le moment.
O16	AN2	Analyse foncière du gouffre	1		
O16	AN3	Test préalable à la mise en place du périmètre de protection	1		
O41	AN4	Conception d’un panneau d’information au niveau du gouffre	1		
O41	AN5	Production de documents d'information sur le contenu du Docob et son application	1		
O42	AN6	Organisation d'une réunion publique	1		
O42	AN7	Aide au montage et au dépôt de dossiers	1		
O42	AN8	Sollicitation des financements nécessaires pour des actions hors contrat	1		Candidature validée à l'Appel à projets « Études et suivis scientifiques Natura 2000 » pour évaluation état de conservation des pelouses sèches (HIC 6110, 6210 et 6220). Budget de 106 000 € pour 18 sites sur 3 ans (2025-2027)
O43	AN9	Aide à mise en oeuvre des actions (conseils, cahiers des charges)	1		
O43	AN10	Formation et sensibilisation des personnels intervenants	1		
O43	AN11	Evaluation et adaptation des actions en fonction des indicateurs	1		
O44	AN12	Programmation de la mise en oeuvre des actions à présenter au Comité de Pilotage	1		
O44	AN13	Suivi de la mise en oeuvre du DOCOB	1		Suivi du tableau de bord
O44	AN14	Synthèse annuelle du suivi des indicateurs	1		Tableau de bord
O44	AN15	Présentation d'un bilan d'exécution au Comité de Pilotage	1		Réunion du COPIL le 13/01/2026

4- ASSISTANCE ADMINISTRATIVE ET BILAN ANNUEL

4-1 COMITE DE PILOTAGE

L'animateur s'est chargé de l'organisation du COPIL qui s'est tenu le 13 janvier 2026 à Paussac-et-Saint-Vivien, sous la présidence de Nicolas Platon, élu régional. 12 personnes représentant 11 structures différentes étaient présentes.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- Rappels sur le site
- Désignation de la collectivité porteuse de l'animation
- Désignation de la présidence du Copil
- Bilan de l'animation 2023-2026
- Programmes / Projets en lien avec N2000
- Perspectives 2026-2029

Le diaporama présenté lors de la réunion et le compte rendu sont disponibles en téléchargement sur le site internet et annexés au présent bilan, ainsi que les courriers d'invitation (Annexes 1 et 2). Le compte rendu sera prochainement diffusé aux membres du COPIL.

4-2 BILANS D'ANIMATION

Elaboration d'un compte rendu d'activité à mi-parcours

Le compte rendu d'activité à mi-parcours a été transmis à la Région le 3 septembre 2025. Il a été rédigé sous la forme d'un tableau de bord (Annexe 3).

Élaboration du bilan d'animation annuel

Le présent bilan annuel d'activité de l'animation a été transmis à la Région le 13 février 2025. Il est téléchargeable sur le site internet.

Élaboration du bilan triennal d'animation

Le bilan triennal d'animation est en cours de rédaction. Il sera transmis à la Région d'ici le 14 mars 2026 et sera téléchargeable sur le site internet.

Bilan de la mise en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

1- PRESENTATION DE LA PROGRAMMATION 2023-2027

Dans le cadre de la nouvelle programmation du FEADER pour 2023-2027, la DRAAF Nouvelle-Aquitaine, désignée comme autorité de gestion des mesures agro-environnementales pour cette programmation, a lancé un nouvel appel à projets régional publié le 19 septembre 2023.

Sur le département de la Dordogne, les 11 PAEC déposés en 2022 ont été reconduits pour la campagne 2024. Sur le site Natura 2000 du Vallon de la Sandonie, 2 PAEC se superposent (Figure 12) :

- Le PAEC NA_BD24 « Coteaux calcaires et petites vallées humides en Dordogne », dont l'enjeu est le maintien de la biodiversité ;
- Le PAEC NA_EL24 « Territoire élevage Dordogne », dont l'enjeu est le bien-être animal et l'autonomie fourragère des élevages.

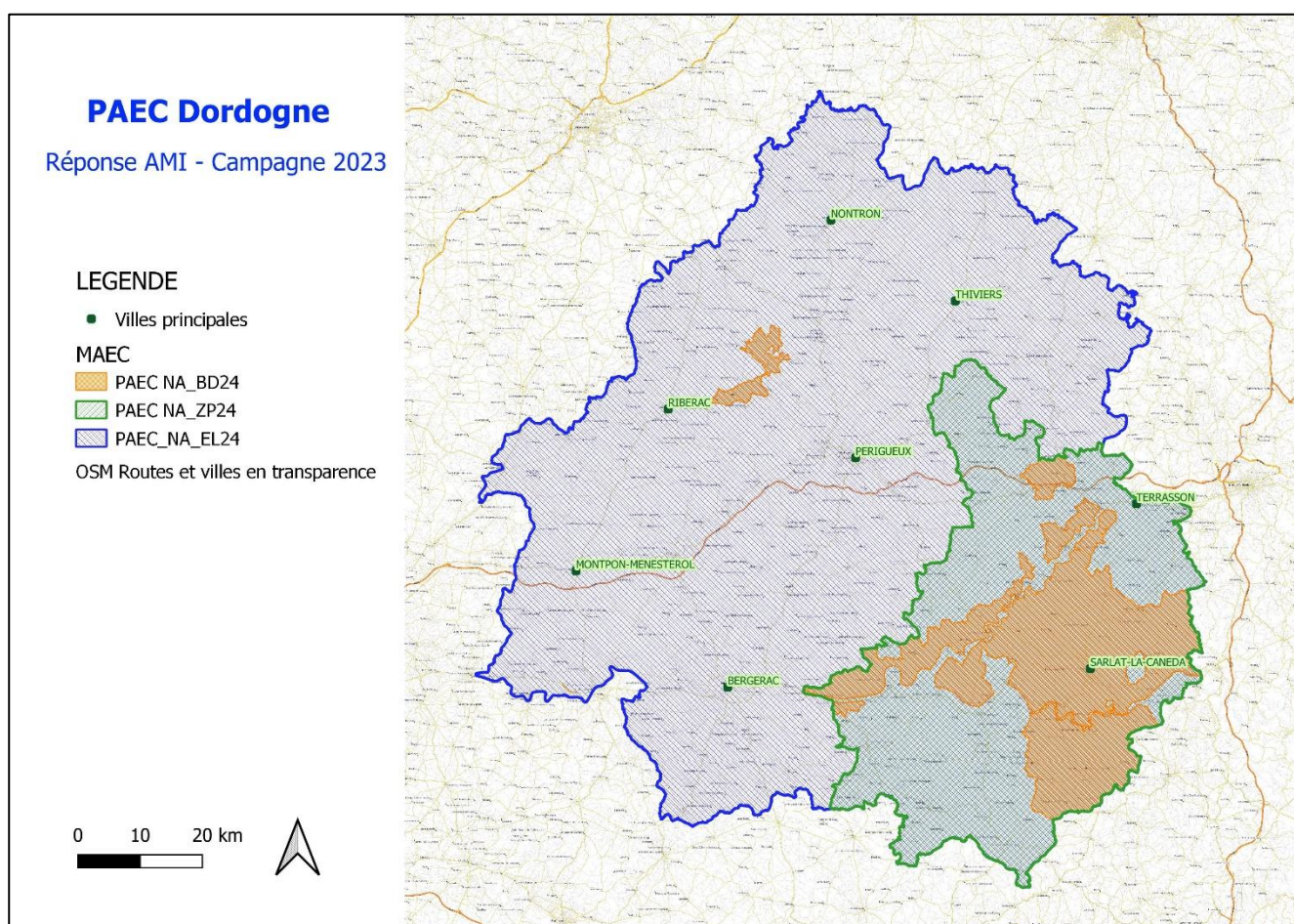


Figure 12 : Carte des périmètres des 3 PAEC concernant le site Natura 2000

Les PAEC, portés par un opérateur local, doivent reposer sur un diagnostic permettant de faire émerger les enjeux environnementaux et agricoles du territoire. Ils définissent la liste des MAEC mobilisables (cahiers des charges proposés sur le territoire), listent les actions complémentaires à mettre en œuvre (animation, investissements, diagnostics...), et précisent des modalités de suivi et d'évaluation ainsi que des modalités de poursuite des actions au-delà de la période du projet.

2- BILAN DU PAEC NA BD24

Le territoire de ce PAEC nommé « Coteaux calcaires et petites vallées humides en Dordogne » s'étend autour de 9 sites Natura 2000 ainsi que de la vallée humide de la Seignolle, et reprend les territoires de 5 PAEC de l'ancienne programmation. Ce PAEC s'articule autour de 3 principaux enjeux :

- Les systèmes de pelouses et landes sèches calcaires ;
- Les prairies et milieux humides ;
- La préservation des territoires de chasse des chiroptères.

La Chambre d'agriculture de la Dordogne est l'opérateur de ce PAEC. L'animation du PAEC est quant à elle partagée entre le CEN Nouvelle-Aquitaine et la Chambre d'agriculture. L'animation assurée par le CEN devrait être financée par le dispositif Animation MAEC de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Cependant, en 2025, ce dispositif n'a pas été ouvert. Aucune animation n'a pu être réalisée sur le PAEC et donc sur le site Natura 2000. Il n'y a par conséquent eu aucun nouvel engagement en 2025.

En réponse à l'appel à projet lancé par la DRAAF, le budget demandé pour ce PAEC pour la campagne 2025 était de 180 621 €. L'objectif était de réaliser entre 10 et 20 diagnostics individuels sur l'ensemble du PAEC. À la suite de la CRAEC du 17 avril 2025, une enveloppe réservataire de 126 434 € a été attribuée pour ce PAEC. Les montants des enveloppes ont été communiqués le 28 avril seulement.

9 mesures ont été ouvertes dans le PAEC NA BD24. Elles sont présentées dans le tableau IV.

Tableau IV : Liste des mesures inscrites dans le PAEC NA BD24

Code mesure	Mesure	Montant de la mesure
CIFF	Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	652 €/ha
CPRA	Création de prairie	358 €/ha
ESP2	Protection des espèces - Retard de fauche au 5 juin (25 jours)	145 €/ha
ESP3	Protection des espèces - Retard de fauche au 15 juin (35 jours)	200 €/ha
ESP4	Protection des espèces - Retard de fauche au 25 juin (45 jours)	254 €/ha
MHU2	Préservation des milieux humides - amélioration de la gestion par le pâturage	201 €/ha
OUV2	Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage	204 €/ha
IAE1	Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Ligneux	0,8 €/ml
IAE3	Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Fossés	1,6 €/ml

Sur les communes du site Natura 2000 du Vallon de la Sandonie, aucun engagement n'a pu être fait en 2025 en raison de l'absence de financement des actions d'animation.

3- BILAN DU PAEC NA EL24

Le territoire de ce PAEC nommé « Territoire élevage Dordogne » s'étend sur l'ensemble du département de la Dordogne.

Les enjeux de ce PAEC sont de consolider les élevages herbivores et monogastriques, fragilisés par l'inflation de tous les intrants et par les effets du changement climatique (sécheresses répétées). Il s'agit de les accompagner vers des systèmes plus autonomes (moins d'intrants phytosanitaires et d'aliments d'importation), et vers une meilleure utilisation des parcours pour renforcer le bien-être animal, notamment lors des accidents climatiques.

La Chambre d'agriculture de la Dordogne est l'opérateur de ce PAEC et en assure l'animation en partenariat avec ASSELDOR, financée par le dispositif Animation MAEC de la Région Nouvelle-Aquitaine.

À la suite de la CRAEC du 17 avril 2025, une enveloppe réservataire de 7 200 000 € a été attribuée pour l'ensemble des PAEC élevage de la Région Nouvelle-Aquitaine.

3 mesures ont été ouvertes dans le PAEC NA EL24. Elles sont présentées dans le tableau V.

Tableau V : Liste des mesures inscrites dans le PAEC NA EL24

Code mesure	Mesure	Montant de la mesure
HBV2	Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores	177 €/ha
HBV3	Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores	233 €/ha
MONO	Bien-être animal - Elevages de monogastriques, amélioration des parcours	735 €/ha

Sur l'ensemble du territoire du PAEC, 11 diagnostics MAEC complets ont été réalisés pour permettre les engagements à la PAC. À l'issue des diagnostics, 1318,98 ha ont été engagés, pour un montant s'élevant à 652 602,45 € sur 5 ans.

Aucun dossier n'a été déposé sur les communes du site Natura 2000.

4- FORMATIONS DES EXPLOITANTS

Dans le cadre de la programmation 2023-2027, les exploitants doivent suivre une formation dans les 2 années suivant la date de leur engagement. De nombreuses sessions de formation ont été organisées en Dordogne sous l'égide de la Chambre d'Agriculture, avec le concours des animateurs des sites Natura 2000 concernés.

Dans ce cadre, l'animateur du site a animé une session de formation qui s'est tenue le 24 avril 2025 à Léquillac de Cercles sous le titre « Concilier intérêts environnementaux et agronomiques en faveur de la Biodiversité ». Cette formation se découpait en une matinée en salle et une après-midi sur le terrain avec le programme suivant :

- Présentation des PAECs et de leurs enjeux environnementaux
- Explication de l'intérêt des MAEC pour l'environnement
- Reprise des cahiers des charges des mesures et de leurs effets attendus
- Remplissage des cahiers d'enregistrement des pratiques
- Illustration sur le terrain du lien entre pratiques agricoles et biodiversité

Cette formation a été nourrie de nombreux échanges et retours d'expérience entre agriculteurs et leur a permis de mieux comprendre l'intérêt des pratiques mises en œuvre dans le cadre des MAEC. La session de terrain a été appréciée pour son aspect concret.

5- PERSPECTIVES POUR LA CAMPAGNE 2026

Un unique appel à projet régional a été lancé en parallèle par la DRAAF et la Région Nouvelle-Aquitaine, le 15 septembre 2025, concernant les Projets agro-environnementaux et climatiques : nouveaux PAEC, modification des PAEC et besoins financiers pour la campagne 2026.

Aucun appel à projet n'a été lancé pour le financement de l'animation des Mesures agro-environnementales et climatiques (financement des actions d'animation et d'appui à la contractualisation pour accompagner les agriculteurs).

Il a été arbitré au niveau national de diminuer la durée d'engagement des MAEC de 5 à 3 ans en 2026 : les engagements nouvellement souscrits en 2026 termineront donc à la fin de la campagne 2028. Le cahier des charges de certaines mesures ne pouvant être adapté, certaines mesures sont fermées à partir de 2026. Sur les PAEC concernant le site Natura 2000, il s'agit notamment des mesures suivantes :

- Pour le BD24 : mesures IAE1, IAE3 et CPRA
- Pour le EL24 : mesure MONO

La durée des autres mesures de ces PAEC est donc abaissée à 3 ans au lieu de 5.

Les besoins financiers ont par conséquent dû être adaptés. Les besoins financiers estimés par l'opérateur des différents PAEC concernant le territoire du site figurent dans le tableau VI.

Tableau VI : Financements demandés pour les différents PAEC concernant le site Natura 2000

Code du PAEC	Nombre d'exploitations envisagées	Surface envisagée	Montant prévisionnel sur 5 ans
NA BD24	18	87 ha	58 225 €
NA EL24	15	1 200 ha	758 700 €

Lors de la CRAEC du 9 décembre 2025, les enveloppes financières n'ont pas pu être attribuées au PAEC en raison d'incertitudes persistantes sur les financements disponibles. Elles ne devraient être connues au mieux qu'au courant du mois d'avril 2026 (prochaine CRAEC prévue le 2 ou le 27 avril).

Annexes

Annexe 1 : Courrier d'invitation à la réunion du COPIL

Annexe 2 : Diaporama présenté à la réunion du COPIL

Annexe 3 : Compte rendu d'activité à mi-parcours

Annexe 1 :

Courrier d'invitation à la réunion du COPIL



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Aquitaine

Coulounieix-Chamiers, le 18 décembre 2025

Le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine
à
-Destinataires in fine-

Objet : Réunion du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Vallon de la Sandonie »

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Vallon de la Sandonie », animé par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, qui se tiendra le :

**Mardi 13 janvier 2026 à 10 heures
à la Salle des fêtes de Paussac**

L'ordre du jour de cette réunion sera le suivant :

- Bilan de la phase d'animation 2023-2026
- Perspectives pour la prochaine phase d'animation
- Désignation de la collectivité porteuse de l'animation du site pour la période 2026-2029
- Désignation de la présidence du Copil
- Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

L'animateur du site Natura 2000

Cyrille GOUAT

Annexe 2 :

Diaporama présenté à la réunion du COPIL



1



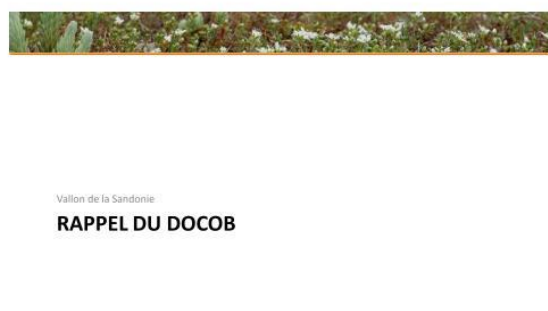
2



3



4



5



6



7



8



Vallon de la Sandonie

DÉSIGNATION DE LA COLLECTIVITÉ PORTEUSE DE L'ANIMATION DU SITE POUR LA PÉRIODE 2026-2029

9

Vallon de la Sandonie

DÉSIGNATION DE LA PRÉSIDENTE DU COPIL

10



Bulletin d'information : Natur'Actu

Publié printemps 2024



Vallon de la Sandonie

BILAN DE L'ANIMATION 2023-2026

11

12





13



14



15



16



17



18

Suivi socio-économique : photovoltaïque

Projets de centrales photovoltaïques au sol :

- Plusieurs projets dans et autour du site
- Propriétaires démarchés par promoteurs

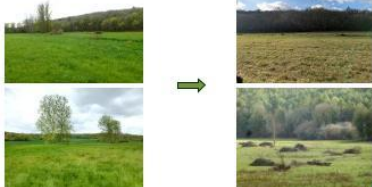


19

Suivi socio-économique : exploitation forestière

Exploitation des peupliers du vallon

AVANT → APRES



20

Suivi socio-économique : escalade

Réouverture d'un site d'escalade :
Falaise du Clos



21

Vallon de la Sandonie

MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC)

22

Cadre général

→ **Objectif** : Favoriser la mise en œuvre ou le maintien de **pratiques agricoles favorables à l'environnement**

MAEC : Obligations (cahier des charges) / Rémunération

2nd Pilier PAC : Nouvelle programmation 2023-2027 → Plan Stratégique National → catalogue mesures → Plan Stratégique Régional → 5 Enjeux → Projet agro-environnemental et climatique (PAEC)

- Eau
- Biodiversité
- Zone intermédiaire
- Elevage
- Zone pastorale

Financement : FEADER / État / Agences de l'eau
Gestion : DRAAF NA / Région NA

23

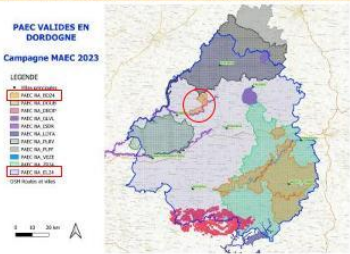
PAEC VALIDES EN DORDOGNE

Campagne MAEC 2023

Appel à projet 2023: 11 PAEC déposés

1 PAEC = Territoire + Enjeux

MAEC ouvertes



24

PAEC NA_BD24 :
Coteaux calcaires et petites vallées humides en Dordogne

- **Enjeu :** Biodiversité
- = Fusion de 5 PAEC sur sites N2000
- **Budget demandé vs Enveloppe réservataire**
 - ✓ 2023 : 269 000 € vs 300 000 €
 - ✓ 2024 : 202 000 € vs 200 000 €
 - ✓ 2025 : 180 000 € vs 126 000 €

Opérateur :

Animateurs : +

25

BD24 : Bilan 2023-2025

Diagnostics sur 6 exploitations

5 exploitations engagées (2023 et 2024)

80 ha en retard de fin de travaux

5 ha en maintien d'ouverture

26

PAEC NA_EL24 :
Territoire élevage Dordogne

- **Enjeu :** Élevage et bien-être animal
- = Département de la Dordogne
- **Budget :**
 - 2023 : 1 100 000 €
 - 2024 : 500 000 €
 - 2025 : 7 200 000 € sur la Région

Opérateur :

Animateur :

→ Aucun engagement dans le secteur

27

MAEC : Perspectives 2026

Appel à projet 2026 :

Code du PAEC	Nombre d'exploitations envisagées à l'échelle du PAEC	Surface ou linéaire envisagée à l'échelle du PAEC	Montant prévisionnel sur 5 ans à l'échelle du PAEC
NA BD24	10	127 ha 2 000 ml	180 600 €
NA EL24	18	1 220 ha	1 331 000 €

28

MAEC : Future programmation PAC (2028?)

→ Réflexion à mener sur agrandissement du périmètre du PAEC

→ Animation sur vallées de L'Euhe et du Boulou

29

Vallon de la Sandonie

AUTRES PROGRAMMES / PROJETS EN LIEN AVEC NATURA 2000

30

Evaluation de l'état de conservation des HIC - CEN NA

- **Niveau national :**
 - États membres doivent entreprendre une évaluation régulière, à intervalle de 6 ans, de l'état de conservation des HIC → rapportage à la Commission Européenne
 - Suivi de l'état de conservation sur tout le territoire national par aire biogéographique, dans et hors des sites Natura 2000
- **Niveau européen :**
 - Les résultats de chaque pays sont remontés à l'Europe. Un rapportage à l'échelle européenne est réalisé
- **A l'échelle du site Natura 2000 :**
 - En France, la DHFF est retranscrite au Code de l'environnement (art. R414-11 et R414-18)
 - suivi et évaluation de l'état de conservation des HIC et EIC à l'échelle des sites Natura 2000.
 - État doit être inscrit dans Documents d'Objectifs de chacun de ces sites
 - Évaluation et une surveillance doit être assurée par les animateurs à l'aide des outils éventuellement disponibles.

31

Evaluation de l'état de conservation des HIC - CEN NA

- 10/2024 : AAP « Etudes et suivis scientifiques Natura 2000 »
- Projet visant l'évaluation de l'état de conservation de 3 HIC de pelouses sèches
- Objectifs :
 - Permettre l'évaluation de l'état de conservation à l'échelle du site
 - Alimenter les rapports régionaux et nationaux
- 18 sites Natura 2000 concernés Nouvelle-Aquitaine
- Durée : 3 ans (2025, 2026, 2027)

32

Evaluation de l'état de conservation des HIC - CEN NA

- Un projet en 3 phases :
 - **Phase 1 :** Formation des animateurs, élaboration et test de plan d'échantillonnage sur 3 sites, révision de la grille en 2025
 - **Phase 2 :** Mise en place du suivi sur un ensemble de sites en 2026 et 2027
 - **Phase 3 :** Analyse des résultats
- Expertise terrain prévue en 2027 sur le site Natura 2000
- sur la base de la grille du CBN

33

Inventaire Zones humides

Contrat de progrès territorial de la Dronne → inventaire ZH sur 3 sous-bassins versant de la Dronne :

- Voutron (2026)
- Euche (2027-28)
- Donzelle (2029)

→ Inventaires réalisés par CEN
→ Financement SRB Dronne / Agence de l'eau Adour-Garonne

34

Mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires

- Date de création : 2019
- Pilotage conjoint des têtes de réseaux :
- Objectif :
 - **Fédérer et Mobiliser le réseau national des élus Natura 2000**
 - **Renforcer l'intégration territoriale du dispositif**
- Actions : Mobilisation (événements), Formation (webinaire thématique, productions diverses), Valorisation (vidéos, retours d'expériences, lettre dédiée)
- <https://www.parc-naturels-regionaux.fr/mission-inter-reseaux-natura-2000>
- Contact : Aurélie Philippeau, coordinatrice inter-réseaux Natura 2000 et territoires aphilippeau@natura2000-territoires.fr

35

PERSPECTIVES 2026-2029

Coteaux de la Dronne

36

Actions de sensibilisation, d'information et de communication

- 1 animation nature chaque année
- Publication d'un bulletin d'information
- Outils de communication :
 - Poster du site
 - Panneau d'information
 - Dépliant balade
 - Lien avec sentier nature CCPR



37

Montage de contrats Natura 2000



38

Actualisation du DOCOB

3 nouvelles espèces d'intérêt communautaire :



→ Mise à jour du FSD à prévoir

39

Merci de votre attention



40

Annexe 3 :

Compte rendu d'activité à mi-parcours

Animation du Document d'objectifs de sites Natura 2000 en Dordogne

Compte-rendu d'activité à mi-parcours

Période mars à septembre 2025



Lot 2

- *Coteaux de la Dronne (n° FR72006670)*
- *Vallon de la Sandonie (n° FR7200669)*

Compte-rendu d'activité à mi-parcours

Vallon de la Sandonie
N° FR7200669

		Actions réalisées
1-Animation	1-1 Poursuivre les actions de sensibilisation, d'information, de communication	
	Publication de bulletins d'information	
	Sites Internet	
	Documents de communication	
	Animation d'une réunion publique ciblée	
	Articles dans les journaux	
2-Assistance technique	1-1 Organisation et animation de sorties de terrain pour le grand public ou les scolaires	Animation "Nuit de la chauve-souris" organisée et programmée le 16/09 à Paussac.
	1-2 Échanger avec d'autres animateurs de sites Natura 2000	Échanges réguliers avec les autres animateurs Natura 2000 du CEN et du réseau national.
	2-1 Contractualisation des actions du DOCOB	
	Accompagnement AFPL	
	Recensement et contact des signataires potentiels	Prise de contact avec ancienne propriétaire sur la commune de Saint Just, dont les terrains étaient en cours de vente. Transmission des coordonnées de l'animateur aux acheteurs, afin de pouvoir les sensibiliser aux enjeux du site Natura 2000 et leur présenter les outils de contractualisation. Pour le moment, aucun retour... Prise de contact avec mairie de Saint Just pour repenser contrat Natura 2000 sur les parcelles communales. Autres projet de la commune pour le moment sur ces parcelles (voir suivi socio-économique).
	Assistance technique et administrative des signataires	
	Suivi et évaluation des contrats	Aucun contrat en cours
	Renseignement dans le système d'information des sites Natura 2000 « SIN2 »	L'outil a été abandonné par les services de l'état en raison notamment de failles de sécurité importantes. Aucun outil de remplacement à ce jour.
	2-2 Animation de la charte Natura 2000 dans les politiques publiques	
	2-3 Assistance technique	
	Régime d'évaluation des incidences Natura 2000	07/04 : Réunion services Préfecture + DDT pour plateforme de déclaration des manifestations sportives et articulation avec le régime d'évaluation des incidences Natura 2000
	Assistance technique des porteurs de projet	
	2-4 Actions non contractuelles (hors contrats Natura 2000)	
	Phase de programmation	
	Phase de mise en œuvre	Le projet déposé par le CEN dans le cadre de l'appel à projet 2024 Études et suivis scientifiques Natura 2000, intitulé "Évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles sur les sites Natura 2000 animés par le CEN NA" a été retenu. Réunions par visioconférence avec le CBNSA pour réfléchir au protocole précis et à l'échantillonnage. Formation au protocole et à la fiche de terrain avec le CBNSA le 14/05 sur le site Natura 2000 des Chaumes du Vignac et de Clérignac. Pas de terrain prévu sur le site Natura 2000 en 2025.
	2-5 Réunions avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine	
3-Suivi du site et du DOCOB	3-Suivi de l'exécution du programme d'action du DOCOB	
	3-1 Suivi biologique du site	Le suivi estival du gouffre de Paussac a été abandonné, en l'absence d'individus depuis plusieurs années en période estivale.
	3-2 Suivi socio-économique	Projet de compensation d'un projet de parc photovoltaïque (Grand Brassac) sur les parcelles de la commune de St Just pour compenser destruction habitat Azuré du serpolet. Projet agrivoltaïque sur la commune de Paussac sur cultures au-dessus de la vallée du Boulou. Projet hors site N2000 mais animateur contacté par maire de Paussac car commune est opposée au projet (délibération du conseil municipal en ce sens)
	3-3 Mise à jour du DOCOB et des FSD	
	Digitalisation des couches cartographiques	
	Mise à jour du formulaire standard des données	
4- Assistance administrative	3-4 Évaluation de l'état de conservation des sites	
	4-1 Organisation des COPILs	
	Organisation	
	Préparation et présentation	
	Rédaction CR	
	4-2 Elaboration de compte rendu et bilans	
	Elaboration d'un compte-rendu d'activité à mi-parcours	Compte-rendu d'activité élaboré et envoyé
	Elaboration du bilan d'animation annuel	
	Elaboration du bilan triennal d'animation	



Un outil au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie de territoires



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
www.cen-nouvelle-aquitaine.org

Siège social : 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence

Tél : 05 55 03 29 07
siege@cen-na.org



Contact :
CEN Nouvelle-Aquitaine
Antenne 24
212 boulevard des Saveurs – 24660 Coulounieix-Chamiers
Tél : 05 53 03 04 50
antenne24@cen-na.org

avec le concours financier de

